



N° OJ : 43

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/03/2021

Objet : Tourisme.- Subside spécifique.- Sprl Miller's Ticket : 2.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'sprl Miller's Ticket;

Vu les crédits prévus à l'article 56110/32101 du budget ordinaire 2021, sous réserve de l'approbation de ce budget par l'autorité de tutelle;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 2.500,00 EUR à l'article 56110/32101 du budget ordinaire 2021, à l'attention de la sprl Miller's Ticket pour l'évènement "Brussels Beer Bus 2021".

Annexes :